

OCTOBRE 2023

# LIVRET DU NOUVEL ARRIVANT

Madame, Monsieur,

Ce petit livret entre vos mains est le fruit d'un travail des agents de la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon qui a pour but de faciliter vos démarches au quotidien. Tout au long de votre vie, la Mairie d'arrondissement est la première porte poussée par 30 000 lyonnais chaque année pour les accompagner dans les étapes de leur vie (inscription en crèche, mariage, carte d'identité et passeport, demande de logement social...).

La Mairie d'arrondissement est aussi et avant tout le lieu où toutes et tous viennent chercher un renseignement, une orientation pour accomplir des démarches administratives. L'ambition de ce petit guide est de vous accompagner dans vos démarches et votre installation.

Cette mairie, c'est votre maison : faire une carte d'identité, recherche d'une association ou d'un club, d'une salle pour organiser une fête de famille, interpellier les élu-es sur une situation délicate, se repérer dans le dédale des administrations d'État ou locales sont autant de sujets sur lesquels les agents de la Mairie du 5<sup>e</sup> vous orienteront et vous accompagneront.

Soyez les bienvenu-es à Lyon, et au plaisir de vous accueillir lors de votre passage en nos maisons communes.



**Est-ce que j'ai des démarches à effectuer quand j'emménage dans le 5<sup>e</sup> ?**

Oui, l'inscription sur les listes électorales.

**Est-ce que je dois me désinscrire de mon ancienne mairie pour m'inscrire sur les listes électorales ?**



Non, cela est fait automatiquement dès que vous vous inscrivez dans votre nouvelle commune de résidence.

# VILLE DE LYON

La commune de Lyon est une collectivité territoriale.

Elle a un territoire, des compétences et des moyens pour les assumer.

Elle assure de nombreux services aux habitants :



Etat-civil



Construction de gymnases



Permis de construire



Sécurité



Entretien des groupes scolaires



Marchés alimentaires



Bibliothèques



Crèches...



Aménagement et entretien des espaces verts

Elle emploie environ 8 600 agents publics pour plus de 100 métiers exercés à la ville.

---

## Est-ce que je peux déposer un permis de construire à la Mairie du 5<sup>e</sup> ?

Non, il faut s'adresser au service urbanisme de la Ville de Lyon, 198 avenue Jean Jaurès, Lyon 7<sup>e</sup>.



# VILLE DE LYON

La Ville de Lyon est divisée en 9 arrondissements : le Conseil d'arrondissement a été institué par la Loi « PML » (Paris Marseille Lyon) pour garantir une démocratie de proximité.

La Mairie d'arrondissement, division administrative de la commune, joue ainsi un rôle de service de proximité vis à vis des habitants.

La représentation des habitants est assurée par l'élection de conseillers municipaux et d'arrondissement.

La ville est composée de deux niveaux d'assemblées :

- 9 conseils d'arrondissement, composés de 221 élu-es.

- 1 conseil municipal, composé de 73 élu-es.

Les conseillers d'arrondissement et municipaux sont élus tous les 6 ans.

La Maire du 5<sup>e</sup> arrondissement est Nadine GEORGEL.

Le Maire de Lyon est Grégory DOUCET.



**Est-ce que le Conseil Municipal est public ?**

Oui.

## La Métropole de Lyon

Créée en 2015, la Métropole de Lyon assume toutes les compétences exercées auparavant par la Communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône ainsi que des compétences supplémentaires qui viennent des communes.

la métropole

Elle intervient dans des domaines stratégiques (aménagement urbain, développement économique, relations internationales, éducation) et de proximité (aide sociale, voirie, propreté, gestion des eaux).

Le Conseil de la Métropole comprend 150 élu-es issu-es des 59 communes qui composent son territoire, dont 55 élu-es pour la ville de Lyon.

# 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

En quelques chiffres !

- 50 606 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2023)
- 1 quartier historique classé patrimoine mondial de l'humanité
- 623 hectares de surface, dont 24 hectares d'espaces verts
- 63 établissements petite enfance et scolaires :
- 12 crèches et 4 relais assistantes maternelles
- 28 écoles maternelles et primaires publiques et privées
- 12 collèges et lycées publics et privés
- 2 établissements privés spécialisés
- 9 écoles d'enseignement supérieur publiques et privées
- 6 résidences étudiantes
- Une centaine d'associations répertoriées proposant des actions solidaires, citoyennes, ainsi que des activités culturelles ou sportives
- 3 MJC et 3 centres sociaux
- 1 Maison de l'Enfance
- 28 parcs et jardins
- 7 gymnases et 3 stades municipaux
- 7 jardins collectifs
- 7 établissements hospitaliers publics et privés

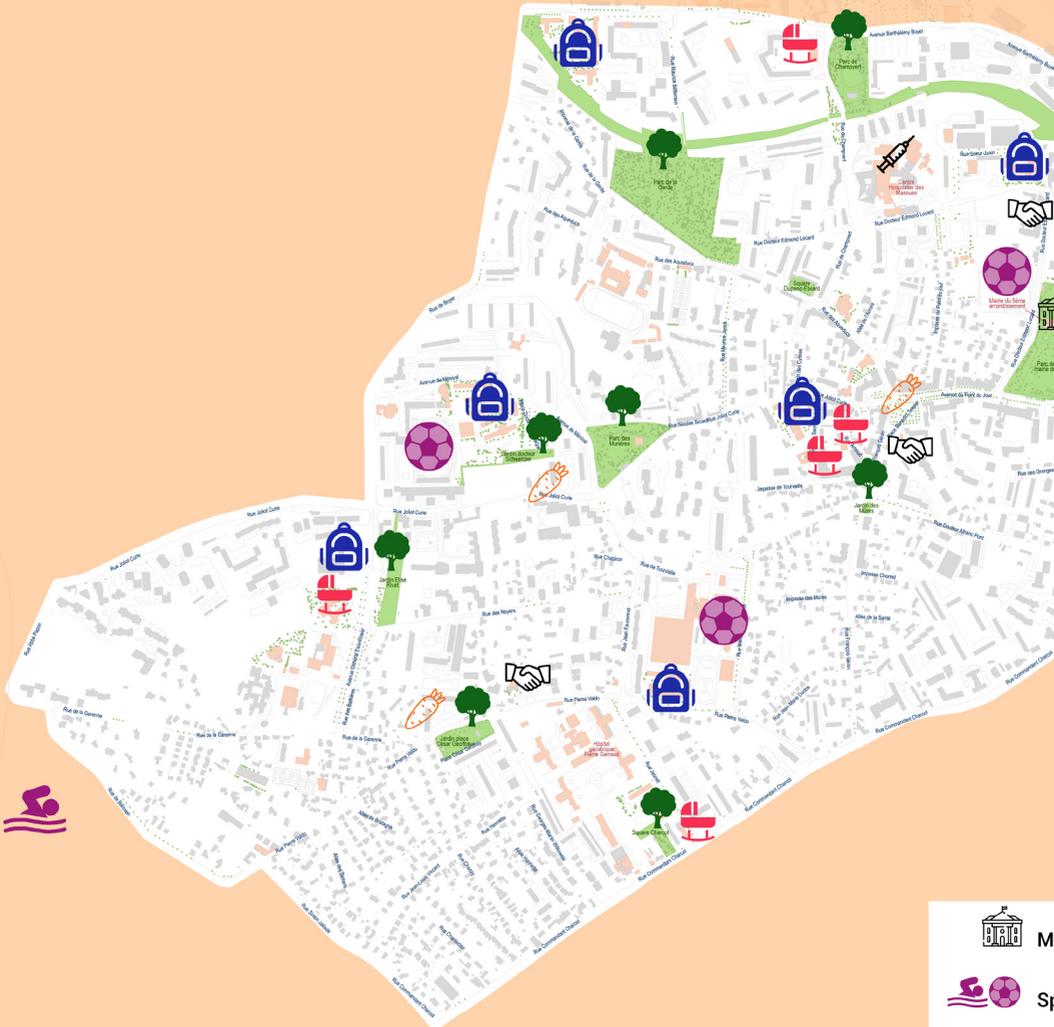


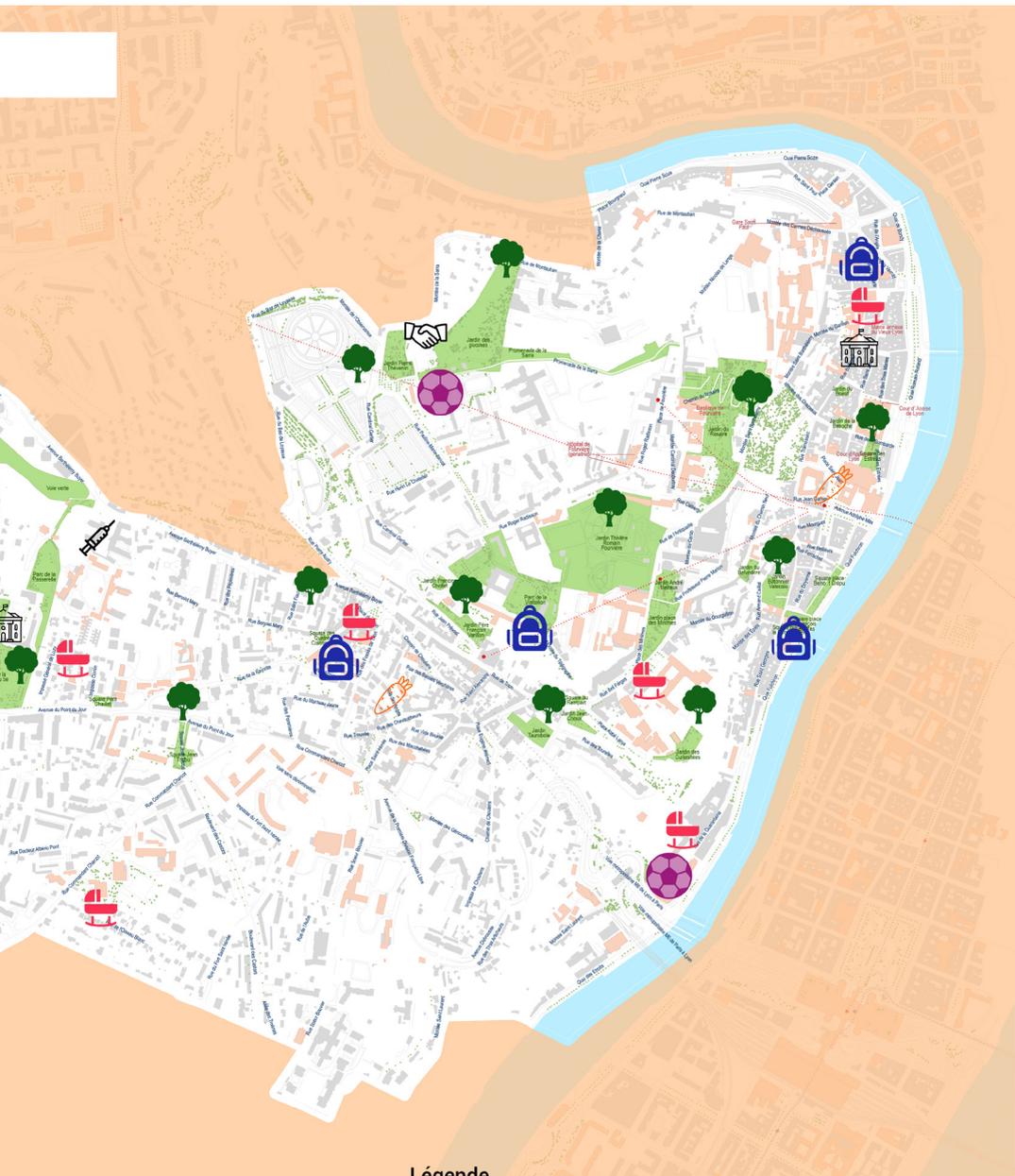
**Est-ce que je peux retirer un acte de naissance, de mariage ou de décès à la Mairie du 5<sup>e</sup> ?**

Oui, si l'évènement s'est passé sur Lyon et que vous êtes ascendant, descendant ou concerné par l'acte.

## Le 5<sup>e</sup> arrondissement

- Limites Lyon
- Arrondissement
- Transports Déplacements
  - Tunnel
  - Station de métro
  - Ligne de métro
  - Voie ferrée
- Arbres
  - Arbre d'alignement ou arbre des parcs et jardins
- Bâtiments
  - Équipement public
  - Bâtiment léger
- Espaces végétalisés
  - Parc ou jardin





**Légende**

- |       |   |   |  |
|-------|---|---|--|
| airie |  Groupes scolaires |  EHPAD |  marchés alimentaires |
| ports |  Enfance           |  Santé |  Espaces publics      |

# VOS ÉLU-ES



**NADINE GEORGEL**  
Maire

En charge de : Finances,  
Sécurité, Relations avec les  
usagers, Condition animale  
Les Écologistes



**MARIE-NOËLLE  
FRERY**

1<sup>ère</sup> Adjointe  
Solidarités, Logement social,  
Politique de la ville, Vie  
associative  
Les Écologistes



**BERTRAND ARTIGNY**  
2<sup>e</sup> Adjoint

Sports, Handicap  
Vice président Finances  
de la métropole de Lyon  
Les Écologistes



**SANDRINE  
FRANCHET**

3<sup>e</sup> Adjointe  
Commerces et artisanat,  
Alimentation, Emploi  
Les Écologistes



**PIERRE  
GAIDIOZ**

4<sup>e</sup> Adjoint  
Éducation, Jeunesse,  
Déchets et propreté  
Les Écologistes



**SOPHIE  
HÉRITIER**

5<sup>e</sup> Adjointe  
Petite enfance et  
parentalité, Économie  
sociale et solidaire  
Les Écologistes



**JOANNY MERLINC**  
6<sup>e</sup> Adjoint

Culture, Tourisme,  
Lyon en Commun



**CATHERINE  
GOUJON**

7<sup>e</sup> Adjointe  
Urbanisme, habitat et  
projets urbains,  
Démocratie locale, Vie  
étudiante  
Les Écologistes



**PHILIPPE  
CARRY**

8<sup>e</sup> Adjoint  
Patrimoines, Nature en ville  
et biodiversité  
Lyon en Commun



**MARIE DUARTE**  
9<sup>e</sup> Adjointe

Qualité de vie des aînées,  
Lien intergénérationnel  
Lyon en Commun



CM

**NICOLAS HUSSON**

Conseiller d'arrondissement  
Conseiller municipal délégué au  
Maire de Lyon en charge du Parc  
des Balmes  
Les Écologistes



CM

**TRISTAN DEBRAY**

Conseiller d'arrondissement  
Conseiller municipal délégué au Maire  
de Lyon en charge de La ville des  
enfants  
Lyon en Commun



CM

**MARIELLE PERRIN**

Conseillère d'arrondissement  
Mobilités, Voirie, Transition éco-  
logique et énergétique  
Les Écologistes



CM CM

**SOPHIA POPOFF**

Conseillère d'arrondissement  
Égalité femmes-hommes et  
lutte contre les discriminations,  
Santé, Relations et coopérations  
internationales  
Les Écologistes



**BÉNÉDICTE  
DRAILLARD**

Conseillère  
d'arrondissement  
Mémoire  
Lyon en Commun



**RICHARD GLEIZAL**

Conseiller  
d'arrondissement  
Les Écologistes



**FRANÇOIS  
THEVENIEAU**

Conseiller  
d'arrondissement  
Les Écologistes

## LES ÉLU-ES D'OPPOSITION

Respiration(s) Lyon Progressistes et Républicains



CM

**BÉATRICE  
GAILLIOT**

Conseillère d'arrondissement



**GRÉGORY  
CUILLERON**

Conseiller d'arrondissement



**LAURENCE  
BUFFLIER**

Conseillère d'arrondissement



**ANNE PROST**

Conseillère  
d'arrondissement

Droite, centre et  
indépendants

Pour Lyon



CM

**YANN  
CUCHERAT**

Conseiller d'arrondissement



**MYRIAM  
BENCHARAA**

Conseillère d'arrondissement



**JEAN-DOMINIQUE  
DURAND**

Conseiller d'arrondissement

CM Conseil  
municipal

CM Conseil  
métropolitain

© Muriel Chaulet  
- Ville de Lyon

# La Mairie d'arrondissement : Une institution en contact avec le public



# DEUX MAIRIES

La Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement vous accueille sur deux sites :

## Mairie du Point-du-Jour

 14 rue Docteur Edmond Locard  
04 72 38 45 50



## Mairie Annexe du Vieux-Lyon

 5 place du Petit Collège  
04 78 42 13 81



## Signalement

Pour accomplir une démarche ou obtenir un renseignement, vous pouvez appeler le standard de la Métropole : 04 78 63 40 40.

- Pour signaler un problème voirie/propreté : 04 78 63 40 00
- Pour contacter la maison de la Métropole de Lyon (aide sociale, RSA, Handicap...) : 04 28 67 22 50

Vous pouvez utiliser le site internet de la Métropole : [toodego.com](http://toodego.com), qui vous permet d'accomplir de nombreuses formalités en ligne.

 [mairie5@mairie-lyon.fr](mailto:mairie5@mairie-lyon.fr)

 [www.mairie5.lyon.fr](http://www.mairie5.lyon.fr)



@Mairie5Lyon

# L'ACCUEIL EN MAIRIE

Les trente agents de la Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement vous accueillent sur 2 sites :

- La Mairie du Point-du-Jour
- La Mairie Annexe du Vieux-Lyon

La Mairie d'arrondissement assure un lien de proximité et de premier niveau entre les lyonnais et leurs services publics, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Certaines démarches peuvent se faire par internet, d'autres nécessiteront un déplacement en mairie. Vous trouverez, dans les pages qui suivent un panorama par mairie, des démarches pouvant y être accomplies.

Au-delà de ces formalités administratives, la Mairie est aussi un lieu de vie, de rencontres, de débats et d'expositions. Toute l'information sur la vie culturelle, associative, sportive de votre quartier y est recensée. Vous pouvez également y rencontrer vos élu-es d'arrondissement pour leur soumettre vos projets, vos doléances et vos idées pour l'arrondissement.



**J'ai perdu mon portefeuille, est-ce que la mairie possède un service ?**

Chaque mairie est tenue d'enregistrer les objets trouvés avant le passage du service Objets Trouvés, 9 rue du Bourbonnais, Lyon 9<sup>e</sup>.

# L'ACCUEIL EN MAIRIE

## Pôle accueil

Renseignement général sur la vie de l'arrondissement et informations sur les démarches administratives

Vignette de stationnement, objets perdus, contact pour les permanences en mairie, carte sénior\* ...



## Pôle État civil et Affaires diverses



- Carte Nationale d'identité et Passeport (sur rdv uniquement, la prise de rendez-vous est possible sur internet\*)
- Recensement militaire
- Mariage et PACS
- Demande d'actes d'État-civil\*
- Attestation d'accueil, certificat de vie maritale, légalisation de signature...

### Est-ce que je peux me marier dans n'importe quelle mairie ?

Non, il faut prendre contact avec votre mairie de résidence ou de résidence de vos parents.



## Location de salles

- Pour vos festivités
- Aux associations

\* Prestations qui peuvent également être effectuées en ligne



### Est-ce que je peux refaire mon permis de conduire à la mairie ?

Non, il faut vous adresser à la Préfecture via le site ANTS.

## Élections

Inscription sur les listes électorales\*  
Recensement de la population...



## Logement social

Enregistrement des demandes de logement\* et orientation...

## Scolaire

Inscription école maternelle et primaire\*, calcul du quotient familial municipal\*, suivi des dérogations scolaires, permanences de la régité scolaire pour le paiement des factures de cantines et du périscolaire\* ...



## Petite enfance

Traitement des demandes de place en crèches...

## Démocratie participative

Conseils de quartier, Conseils d'arrondissement...



\* Prestations qui peuvent également être effectuées en ligne



### Est-ce que je peux demander un logement social à la mairie ?

Oui, vous devez faire une demande soit par internet soit venir retirer un dossier papier à l'accueil de la mairie.

# L'ACCUEIL À L'ANNEXE

## Accueil

Premier accueil sur tous les services de la mairie

Vignette de stationnement résidentiel

Délivrance de cartes pour l'accès aux zones bornées...



## État-civil, Affaires diverses



- Passeport (sur rdv uniquement, la prise de rendez-vous est possible sur internet<sup>\*</sup>)
- Carte d'identité (sur rdv uniquement, la prise de rendez-vous est possible sur internet<sup>\*</sup>)
- Recensement militaire
- Mariage et PACS
- Attestation d'accueil, certificat de vie maritale, législation de signatures...

\* Prestations qui peuvent également être effectuées en ligne



**Est-ce que la Mairie du Vieux-Lyon peut faire des cartes d'identité ou des passeports ?**

Oui, mais sur rendez-vous (prendre RDV sur [lyon.fr](http://lyon.fr) ou au 04 78 42 13 81).

**Comment je dois procéder pour déménager dans le Vieux-Lyon ?**



Il faut demander la prise d'un arrêté d'autorisation soit sur le site de la Ville de Lyon « [lyon.fr](http://lyon.fr) » ou en téléphonant au 04 72 10 38 76.

# PERMANENCES



## **Est-ce que je peux payer la cantine ou la crèche à la mairie ?**

Oui, il y a des permanences, vous devez prendre rendez-vous au 04 72 10 32 30.

### **Service juridique avocat :**

Sur rendez-vous à la Mairie du Point-du-Jour (le samedi matin).

### **Service conciliateur :**

Sur rendez-vous à la Mairie du Point-du-Jour et à la Mairie Annexe – prise de rendez-vous, contacter la Mairie du Point-du-Jour.

### **Sécurité sociale :**

Prise de rendez-vous à la sécurité sociale au 36.46



©ESoudan



## **Est-ce que je peux rencontrer une assistante sociale à la mairie ?**

Non, les permanences ont lieu à la Maison de la Métropole de Lyon située 5 bis rue Cléberg, Lyon 5<sup>e</sup> – 04 28 67 22 50.

# LE CABINET DE LA MAIRE

## Des élu-es locaux

Il y a 24 élu-es au sein du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement.

La Maire du 5<sup>e</sup> arrondissement s'appuie sur 9 adjoints, qui ont chacun une délégation dont ils sont en charge : les finances, la voirie, l'éducation, le patrimoine, l'emploi, la jeunesse...

La Maire et ses adjoints sont officiers d'État civil.

## Secrétariat des élu-es

Le Secrétariat des élu-es traite les courriers adressés aux membres du Conseil d'arrondissement, organise des réunions publiques et temps de concertation, participe à l'animation de l'arrondissement.

## Animation de la vie locale

La Mairie d'arrondissement a également une fonction importante d'animation de la vie de l'arrondissement. La Maire et son équipe organisent des animations à destination de tous les publics.

Il s'agit de commémorations comme la cérémonie du 11 novembre, ou de temps plus festifs comme le Forum des associations, les vœux de la Maire, l'accueil des nouveaux arrivants...



# DÉMOCRATIE LOCALE



Le conseil de quartier est une instance essentielle de la démocratie locale et participative. Il renforce l'information, la participation et la capacité d'intervention des habitantes et des habitants sur tous les sujets qui concernent leur quartier, leur arrondissement, leur ville ou leur agglomération. C'est un élément central de votre arrondissement. Y participer c'est être acteur de son cadre de vie et faire entendre sa voix !

Le conseil est composé d'habitants, de responsables économiques, associatifs ou institutionnels et d'un conseiller d'arrondissement référent. Il élit son bureau et dispose d'un budget annuel dédié. Les membres se répartissent en commissions thématiques puis choisissent les projets à mettre en place.

La Mairie met à la disposition des conseils ses moyens logistiques et techniques pour mener à bien leur programme.

Il y a 4 conseils de quartiers dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Rejoignez-les.



## Comment s'inscrire au Conseil de quartier ?

- Soit en vous signalant en mairie
- Soit sur internet via le formulaire en ligne  
> <https://www.lyon.fr/form/inscription-conseils-de-quartier>



# COORDONNÉES

## Mairie du Point-du-Jour



14 rue Docteur Edmond Locard  
04 72 38 45 50



## Mairie Annexe du Vieux-Lyon



5 place du Petit Collège  
04 78 42 13 81



mairie5@mairie-lyon.fr



www.mairie5.lyon.fr



Inscription à la newsletter  
de la Mairie du 5<sup>e</sup>



@Mairie5Lyon